

PLAN D'ACTION

POUR UN MILIEU SAIN ET SÉCURITAIRE

ÉCOLE Centre de formation de Portneuf

À NOTRE ÉCOLE

La violence et l'intimidation de tout genre sont inacceptables. Elles ne sont pas tolérées à l'école, ni dans les autobus scolaires ni par le biais de l'électronique.

Si des actes de violence surviennent mettant en cause la sécurité d'une personne, les élèves doivent le déclarer et savoir que ces incidents seront gérés immédiatement et efficacement.

Toute personne qui sait que de tels actes sont commis doit les déclarer. Chacun a le droit d'être protégé et le devoir de protéger les autres.

NOS RÉSULTATS

En 2025-2026, notre priorité était d'augmenter de 10 % le nombre d'activités favorisant la bienveillance entre les élèves et le personnel scolaire. Cet objectif a été atteint. Les actions mises en place ont permis d'offrir davantage d'activités et de les diversifier (ludiques, créatives, ateliers, artistiques, de reconnaissance, sportives, activités de découverte, etc.) afin de répondre aux besoins des différentes clientèles étudiantes.

Les résultats démontrent que la majorité des élèves qui rapportent entretenir des relations sociales positives (75 %) présentent également un fort sentiment d'appartenance à leur milieu (80 %) et se disent heureux de le fréquenter (83 %). Une augmentation marquée est également observée quant au sentiment de sécurité des élèves (93 %) ainsi qu'à la perception d'un traitement équitable de la part de leurs enseignants.

PORTRAIT DE LA SITUATION

L'analyse de la situation, à partir des données de l'enquête COMPASS Québec 2025, met en lumière plusieurs forces du milieu scolaire, particulièrement en ce qui concerne le climat scolaire, le sentiment d'appartenance et la sécurité. En effet, la majorité des élèves rapportent entretenir des relations sociales positives, se sentir en et percevoir un traitement équitable de la part du personnel scolaire. Les données démontrent également un bon niveau de bien-être personnel, alors qu'une forte proportion d'élèves se disent heureux de fréquenter leur école, se sentent compétents dans leurs activités et évaluent positivement leur santé mentale. Toutefois, certains défis demeurent présents, notamment sur le plan des habitudes de vie. Une proportion importante d'élèves dépasse les recommandations canadiennes concernant le temps d'écran récréatif, ce qui peut nuire au sommeil, à l'attention et à la disponibilité aux apprentissages. De plus, plusieurs élèves associent leurs absences scolaires à un manque d'intérêt envers l'école, ce qui soulève des enjeux liés à l'engagement et à l'assiduité scolaire. Ainsi, les principaux enjeux du milieu concernent le maintien de saines habitudes de vie et la mobilisation des élèves envers leur parcours de formation.

INTIMIDATION

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

VIOLENCE

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne ayant comme effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité, son bien-être physique ou psychologique, à ses droits ou ses biens.

VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL

Toute forme de violence commise par le biais de pratiques sexuelles ou en ciblant la sexualité dont l'agression sexuelle. Cette notion entend également de toute autre inconduite qui se manifeste notamment par des gestes, paroles, comportements ou attitudes à connotation sexuelle non désirés, incluant celle relative aux diversités sexuelles ou de genre, exprimés directement ou indirectement, y compris par un moyen technologique.

PLAN D'ACTION

POUR UN MILIEU SAIN ET SÉCURITAIRE

QUELQUES ACTIONS DE L'ÉCOLE POUR PRÉVENIR

- Offrir un atelier sur l'autodéfense numérique.
- Promouvoir l'offre de jeux de société coopératifs ou stratégiques.
- Offrir deux tournois ou olympiades.
- Proposer un défi collectif « Donne une pause à ton écran ».
- Promouvoir l'utilisation de la salle d'entraînement.
- Offrir un défi semaine active.
- Mettre en place un club de course et/ou marche.
- Offrir une randonnée pédestre à la VBN.
- Offrir un séjour en plein air.
- Proposer des activités physiques hivernales.
- Offrir des cours de groupe hebdomadaires.
- Planifier et proposer des pauses actives auto-gérées par les élèves.
- Proposer des sports coopératifs.

ACTIONS DE L'ÉCOLE SI ELLE CONSTATE UN ACTE DE VIOLENCE OU D'INTIMIDATION

Au moment du constat:

- Si l'enseignant est témoin, il doit réagir auprès de l'auteur, signifier que le comportement est inacceptable, rappeler le comportement attendu et établir des liens avec le code de vie de l'école.
- S'entretenir discrètement avec l'élève qui a subi l'acte d'intimidation pour en connaître davantage, l'écouter et lui expliquer que ce qu'il nous dira restera confidentiel.

Mesures de soutien et d'encadrement:

- Expliquer à la victime que vous allez l'accompagner vers l'intervenant responsable du dossier et que ce dernier pourra l'aider en mettant en place des actions pour sa sécurité et son bien-être ;
- Demander à l'élève de remplir le formulaire de consignation de l'événement ou le compléter avec lui, via le code QR.

Sanctions possibles:

- L'auteur s'expose à des sanctions disciplinaires comme prévu dans les règles de conduite de l'école. Celles-ci seront choisies selon le contexte et la gravité ;
- L'auteur sera sollicité pour collaborer à la recherche de solutions ;
- Il devra prendre des engagements pour s'assurer que la situation cesse et ne se répète pas.

Suivi:

- Assurer un régulier ou ponctuel auprès de la victime, en fonction de la gravité de l'intimidation subie ;
- Dans les semaines suivantes, porter une attention particulière au comportement des personnes concernées et informer l'intervenant responsable de vos observations.

MOYENS POUR SIGNALER UNE SITUATION

- Par balayage d'un code QR, qui mène à un court questionnaire Microsoft Forms. Ce code se retrouve dans l'agenda des élèves ou sur des affiches épinglées aux babillards et dans les toilettes ;
- En présentant verbalement ou par écrit à son enseignant ou à un professionnel ou à la direction.

